

BPJEPS APT

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

**Éducateur sportif - Spécialité
« Activités physiques pour tous »**

Certification Niveau 4 (niveau BAC)



630h en centre de formation et
+ de 770h en situation professionnelle



Lieu :
Angers (49)
Meslay (85)
Gorron (53)

Téléchargez le dossier de candidature sur notre site internet



**Familles
rurales**
Vivre mieux !
PAYS DE LA LOIRE

Objectifs de la formation

Former des éducateurs sportifs pluridisciplinaires capables de :

- Proposer des animations adaptées aux différents publics et contextes
- Proposer et encadrer des cycles sportifs pour tous les publics
- Réaliser des projets d'animations sportives pour tous les publics, en lien avec la structure professionnelle

Contenus de la formation

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Évaluer un projet d'animation

UC 3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « Activités Physiques pour Tous »

- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention « Activités Physiques pour Tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention
- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention
- Garantir les conditions de pratique en sécurité

Les modules de nos formations sont accessibles indépendamment les uns des autres

À qui s'adresse la formation ?

- Éducateur sportif relevant du secteur associatif
- Éducateur sportif de collectivités territoriales
- Éducateur sportif en structure de loisirs éducatifs (accueil de loisirs, accueil de jeunes,...)
- Éducateur sportif auprès de différents publics

Pré-requis

- Être titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours (type PSC1)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des « Activités Physiques pour Tous » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation,
- Être capable de réaliser les deux tests suivants : test navette « Luc Léger » et test d'habileté motrice. Vous serez convoqué par mail ultérieurement pour passer ces tests.

Durée et modalités d'organisation

La durée de la formation dispensée est fixée à **1200 heures**.

630 heures en face à face pédagogique (en centre de formation) et **entre 1100 et 1600 heures** (congrés inclus) **en mise en situation professionnelle**.

A son arrivée, le stagiaire signale sa présence en signant une feuille d'émargement le matin et l'après-midi. Une pause de 15 minutes est accordée le matin et l'après-midi ainsi qu'une pause méridienne d'une heure le midi.

Lors de la pré-inscription à la formation, nous adressons au candidat ou à la structure le dossier d'inscription (fiche d'inscription, convention, CGV et règlement intérieur). L'inscription est effective à réception du dossier complet et du règlement sous réserve des places disponibles. En cas de session complète, le participant sera contacté afin de lui proposer une nouvelle date de formation.

Lieux de la formation

- **Fédération Régionale Familles Rurales des Pays de la Loire**, 107 rue de Létanduère - 49000 Angers
- **Institut Meslay** - 85600 Le Meslay
- **Office du sport et des Loisirs** Av. Charles de Gaulle - 53120 Gorron

L'équipe pédagogique

Un responsable de formation : François QUELLEUX

De nombreux intervenants extérieurs tous professionnels de leur domaine

Moyens et méthodes pédagogiques

- Activités de découverte : étude de cas, exposé interactif, démonstration
- Activités d'apprentissage : exposé interactif, démonstration pratique, apprentissage technique, mise en situation
- Activités de mise en situation : mise en situation, cas concret

Évaluation

L'évaluation des compétences du stagiaire aura lieu lors de plusieurs temps au cours de la formation. Elle se fera sous forme d'épreuves orales et écrites ainsi que sur des temps de mises en situations correspondants aux objectifs de la formation.

Un bilan pédagogique sera réalisé régulièrement par le formateur référent de la formation à l'occasion par exemple d'entretiens personnalisés. Ces temps permettent d'identifier les difficultés rencontrées et ainsi d'ajuster ou de prévoir des heures de soutien supplémentaires.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. De ce fait, nos formateurs adaptent la pédagogie en fonction du handicap.

L'accès à notre salle de formation est possible (rampe, porte large), ainsi que l'accès aux sanitaires.



**Vous avez des questions ?
Inscrivez vous à l'une de nos
réunions d'information, chaque
1^{er} mardi du mois !**

**Familles Rurales Fédération
Régionale des Pays de la Loire**

107 rue de Létanduère - 49000 Angers

02.41.25.38.60

www.pays-de-la-loire.famillesrurales.org

fr.paysdelaloire@famillesrurales.org

